



Un grand merci aux couturières !

Le 8 avril dernier, le Quatro sollicitait son collectif de couturières pour fabriquer des masques. En parallèle, un appel au don de tissu et d'élastique était lancé sur Facebook. De nombreuses personnes ont participé à cet élan de solidarité ou se sont greffées à d'autres initiatives locales afin que tous les Baudiviens puissent avoir au moins un masque au moment du déconfinement.

Grâce à ces masques, nous avons pu notamment réouvrir le Quatro dès le 12 mai en toute sécurité. Nous en avons conservé une petite partie pour les mettre à disposition des visiteurs du musée ou des usagers du Quatro qui le souhaitent.

Un grand merci à Brigitte, Nadine, Anne-Marie, Anne, Nelly, Dominique, Nicole, Cécile... et j'en oublie certainement, pour leur contribution active qui permettra à tout un chacun de reprendre le cours de sa vie tout en se protégeant du virus. Nous aurons certainement l'occasion de vous réunir tous et toutes dans les prochaines semaines je l'espère afin d'immortaliser ce collectif sur la photo !

Projet participatif «Et vous, quel est votre héros ?»

L'équipe du Quatro vous invite à partager avec elle vos héros préférés : un sportif, une personne qui a marqué l'Histoire, votre grand-mère ou un professeur qui vous a aidé à trouver votre voie, un artiste, un personnage de bande-dessinée ou de dessin-animé... Ce projet s'adresse à toutes les générations. Une photo, un dessin, une construction... et quelques lignes pour nous expliquer votre choix. Tous ces témoignages intégreront ensuite une exposition collective présentée au Quatro au dernier trimestre 2020.

Pour participer à ce projet, vous trouverez toutes les modalités sur le site internet du Quatro. Des flyers sont aussi mis à votre disposition à la médiathèque.



Horaires de la médiathèque

Le mardi de 10h à 13h et de 14h à 18h
Le mercredi, le vendredi et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

Horaires du musée

Du mardi au dimanche de 14h à 18h.
Le Musée est fermé les jours fériés.

Le Musée de la carte postale et la médiathèque réactivent à partir du mois de juin leurs animations en petits groupes :

- Jeudi 11 juin à 18h30 : visite guidée de l'exposition temporaire «POP ou pas pop ?»
- Jeudi 18 juin à 18h30 : visite guidée du parcours «Une Bretagne recto-verso»
- Vendredi 19 juin à 12h45 : sieste musicale
- Samedi 20 juin à 10h30 : Café Louissette
- Samedi 20 juin à 11h : Croc' en Bulles
- Samedi 20 juin à 16h : Café Philo

Inscrivez-vous en ligne, nous sommes impatients de vous retrouver et d'échanger avec vous. Toutes les mesures barrières sont mises en place pour nous et vous protéger. Les expositions à la Mezzanine reprendront à partir du mois de juillet. Pour la programmation de l'auditorium, il va falloir faire preuve de patience !

LE MOT DU MAIRE

Installation du Conseil Municipal

L'installation du maire et de ses adjoints a été quelque peu retardée à cause de la pandémie Covid-19. Les élections, au lieu d'avoir lieu une semaine après le scrutin municipal du 15 mars, ont eu lieu le 27 mai dernier. L'équipe est désormais en place où j'attends de chaque élu :

- de la loyauté pour qu'on travaille ensemble en toute confiance,
- du courage pour que les élus s'impliquent dans leurs missions et les accomplissent avec plaisir, en assumant leurs responsabilités, en respectant les règles, en tenant leurs engagements, en prenant des initiatives et en se montrant positifs et constructifs,
- de la collaboration pour nous tirer vers le haut en favorisant l'échange, la solidarité, l'entraide et le partage des bonnes pratiques,
- et de la bienveillance pour grandir ensemble dans l'équilibre entre exigence et indulgence, d'ouverture d'esprit et empathie.

Je veux que toutes ces valeurs soient au cœur de notre mandat pour mener à bien toutes nos promesses de campagne et tous les projets à construire ensemble pour et avec vous, administrés. Huit adjoints et deux conseillers délégués vont m'assister et travailler avec les conseillers municipaux :

- Philippe Robino aux travaux, à la voirie, à l'urbanisme et au patrimoine communal,
- Myriam Le Guellanff à la culture, aux associations culturelles, à la programmation du Quatro, aux animations municipales, à l'histoire et au patrimoine et aux archives municipales,
- Eugène Le Peih aux finances, aux subventions, à la comptabilité et aux ressources humaines,
- Isabelle Bohelay au social, à la solidarité, aux seniors, à la santé et au handicap,
- Laurent Hamon aux sports, aux associations sportives, à la gestion des équipements sportifs et de la salle de fêtes,
- Martine Le Loire aux affaires scolaires, péri et extra scolaires,
- Patrick Grignon à la communication et aux outils numériques,
- Catherine Cadoret aux animations et aux projets jeunesse,
- Yvon Le Clainche à l'environnement, aux énergies, aux méthodes alternatives et aux déplacements alternatifs,
- Nelly Le Hen aux initiatives citoyennes, aux fêtes et cérémonies, aux associations caritatives, aux animations de la ville et des quartiers.

Merci à vous, électeurs, de nous avoir accordé votre confiance. C'est toute une équipe que vous avez soutenue avec une large majorité. Je vous en remercie très sincèrement...

Votre maire,
Pascale Gillet

LA MAIRIE VOUS INFORME :

Bureau de poste : à partir du 2 juin et jusqu'au 5 septembre, les horaires du bureau de poste rue de Pont-Augan sont modifiés pour la période estivale. La seule modification est la fermeture du samedi matin.

Carte d'identités et passeports : les rendez-vous de demande des pièces d'identités sont de nouveau possible en mairie de Baud. En revanche, l'intégralité des mairies n'ayant pas recommencé à assurer la délivrance des titres, les délais de rendez-vous augmentent rapidement et ne sont prises en charge que les demandes de titres avec un impératif de date pour voyage ou motif professionnel. Renseignements et prise de rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 02.97.51.02.29.

Collecte de journaux : l'APEL de l'école Sainte Anne organise une collecte de journaux sur le parking de l'école le vendredi 12 juin de 14h à 18h et le samedi 13 juin de 9h à 12h.

Distribution de masques : plus de 3 500 masques ont été distribués par la municipalité. Pour les personnes n'ayant pas pu se rendre aux permanences de distribution, il est toujours possible de venir en récupérer à l'accueil de la mairie.



Fête de la musique : comme toutes les manifestations municipales prévues pour la saison estivale, la fête de la musique est annulée. Ce n'est que partie remise, pour une édition 2021 encore plus festive !

Ouverture des services municipaux : les services municipaux sont ouverts au public avec quelques aménagements. Les services administratifs et techniques sont ouverts aux horaires habituels. Pour les questions relatives à l'urbanisme ou au CCAS, l'accueil téléphonique est ouvert mais l'accueil physique se fait sur RDV. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition aux entrées des bâtiments municipaux et le port d'un masque est vivement recommandé.

Vélo : afin d'inciter les Français à reprendre la petite reine après le confinement, le gouvernement propose une aide financière de 50€ pour réparer les vélos des particuliers. L'inscription se fait sur le site : <https://coupdepoucevelo.fr> C'est l'occasion de refaire une santé à votre vélo pour un coût modique. En effet, pour de menus travaux inférieurs à un montant de 50€, seule la TVA vous sera facturée. Tout les types de vélos sont concernés, que cela soit un vélo de course, un VTT ou un Vélo à Assistance Électrique. Les cycles Jegat à Baud sont partenaires de cette opération.



C'est également l'occasion de rappeler la subvention municipale d'un montant de 50€ accordée aux Baldiviens achetant des vélos électriques neufs et s'engageant à ne pas le revendre dans l'année qui suit l'attribution. Les formulaires de demande de subvention sont à réclamer à l'accueil de la mairie.

Fête des mères :
dimanche 7 juin



Début de l'été :
samedi 20 juin



Fête des pères :
dimanche 21 juin



Le confinement a augmenté le tonnage des ordures ménagères à Baud mais pas que... Les containers se remplissent très vite. La reprise de l'activité économique devrait restabiliser les quantités de déchets. Un constat : certains points de collecte sont toujours propres et respectés. Donc, avec la responsabilité de chacun, le système de collecte fonctionne bien.

À contrario, d'autres points de collecte sont toujours jonchés de sacs et/ou d'éléments destinés aux déchetteries, fruits d'incivilités inacceptables pour les riverains, pour les agents communaux et municipaux. Désormais, chaque sac est fouillé pour en trouver le « propriétaire » (retrouvé dans 90% des fouilles !) et verbalisé. Il est si simple d'aller au container suivant quand le premier est plein. Le temps passé par nos agents à nettoyer et à ramasser les sacs balancés sans aucun respect n'est pas normal. Ces incivilités ont un coût pour chaque contribuable. Quel gâchis !

Ouverture des déchetteries : les déchetteries de Pluméliau et de Melrand ont repris du service pour tous les types de flux depuis le mois dernier. Retrouvez les horaires de chaque déchetterie sur le site de la mairie de Baud et de Centre Morbihan Communauté.



Le filtrage par plaque d'immatriculation est toujours appliqué mais est assoupli. Pour pouvoir se rendre à la déchetterie, il faut qu'un des trois derniers numéros de votre plaque soit identique à la date du jour. Par exemple, si votre plaque finit par un 450, vous pouvez vous rendre à la déchetterie le 4, 5, 10, 14, 15, 20, 24, 25 et 30 juin. Si la déchetterie est fermée le jour de la date correspondante, il faut s'y rendre la veille.

CCAS



Baldibus : le baldibus, service de transport à la demande pour les seniors, reprend du service à partir du vendredi 5 juin prochain. Le fonctionnement est identique, les réservations sont à prendre avant le vendredi concerné auprès du CCAS au 02.97.08.01.46.

Installation du conseil d'administration du CCAS : suite à l'installation du conseil municipal, c'est maintenant au tour des représentants du conseil d'administration du CCAS d'être nommés. La candidature est à adressé au CCAS avant le 26 juin. Par définition, ce conseil est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de société civile dont obligatoirement des représentants d'associations. En application du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est donc recherché :

- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées
- un représentant des associations de personnes handicapées
- un représentant des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion

Opérations en faveur du commerce local



Une animation commerciale «les Baud Jours» est prévue du 2 au 13 juin par vos commerçants.

Un bon d'achat de 50€ est à gagner dans chaque magasin participant.